Caveat:

Ce document présente un relevé systématique de tous les actes notariés du notaire P COUSTE de Mansle (2E3492), excepté Les contrats de mariages et les testaments qui sont déjà informatisés dans la base de l'AGC.

Table des matières

Liasse 2E3492:	1
L 1000A 7H 3/IU7:	
L44885 7.15 14 77	

Liasse 2E3492:

Donation de tous ses meubles, acquêts, conquêts et immeubles par Légier PENOT, laboureur à bœufs du village de Monpaple à Simon PENOT, son fils aîné le 5 janvier 1628

Association dans la ferme de la seigneurie de Chatelut entre Pierre BERNARD, sieur du Goursaud, du lieu noble de Chatelut de Juillé et Jacques BRIN, laboureur à bœufs du village de Villesoubis de Juillé le 9 janvier 1628

Vente d'une portion de grange par Pierre LEGERON dit Besson et Jean LEGERON, son fils, laboureurs à bœufs du village de Goué de Mansle à Etienne LEGERON, laboureur à bœufs du dit village de Goué le 12 janvier 1628

Echange de lieux entre Pierre CHABOT, marchand du bourg de Mansle et Jeanne COMBAUD, sa femme, d'une part et Pierre JOBERT, laboureur à bœufs du bourg de Maine de Boixe le 16 janvier 1628

Ferme de l'herbe et tonsure d'une pièce de pré par Michel CHOLLET l'aîné, laboureur à bœufs de la seigneurie des Granges de Puygelier de St-Ciers à Pierre SEGUIN, fils d'Antoine, laboureur à bœufs du village de Monpaple le 7 février 1628

Echange de lieux entre Jean MARTIN, boucher et Jean COMBAUD, fils de feu Jean, laboureur, mari de Françoise MAUCAFFIN, tous du bourg de Mansle le 13 février 1628

Vente d'une pièce de terre par Georges LIZEAU, du bout des Grands Ponts de Mansle à Jacques GEOFFROY, hôtelier du bout des grands ponts de Mansle le 22 février 1628. Le dit LIZEAU est détenu au lit depuis 4 mois. Compte a été fait des frais engagés par le dit GEOFFROY pour l'avoir couché, levé et gouverné au mieux de son pouvoir.

Vente d'une pièce de vigne par François DE GRANGEVIEILLE, père curé de Mansle à Pierre GIRAUD, farinier du bourg de Mansle le 26 février 1628

Reconnaissance de la somme de cent livres tournois par Légier BARBOT, texier à toile du bourg de Fontclaireau et Gillette AUDUREAU, sa femme à Jean CHANGEUR, fils de Jean, texier à toile de Fontclaireau le 27 février 1628

Retrait lignager par Charles FOURNIER, charpentier à Légier ROCHIER, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 6 mars 1628. Le dit ROCHIER avait acquis des lieux de Jean ROUHAUD, beau-frère du dit FOURNIER et accepte la demande de retrait du dit FOURNIER.

Echange de lieux entre François TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux d'une part et Daniel COUSTE, marchand du bourg de Mansle et Madeleine COSSUT, sa femme le 21 mars 1628

Accord sur des dépens accordés par une sentence du juge de Mansle entre Jozias DENIS, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes et Antoine NOUVEAU, maçon du bourg de Mansle, en charge de Jeanne SAGAULT, sa belle-soeur le 22 mars 1628. Le dit DENIS a été condamné à verser 20 livres 17 sols 10 deniers à la dite SAGAULT

Echange de lieux entre François DELESCHALLE et Etienne DELESCHALLE, tous deux bouchers du bourg de Mansle et le 23 mars 1628

Vente de lieux par Jean OLLARD, tanneur à François LAUZET, cordonnier, tous deux du bourg de Mansle le 25 mars 1628

Accord sur procès entre Pierre BERNARD, sieur de Goursaud, du lieu noble de Chatelut de Juillé, faisant pour Marie SAOUL, sa mère et Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des grands ponts de Mansle le 25 mars 1628. La transaction porte sur la succession de Guillemette SAOUL, sœur de la dite Marie, dont une partie a été vendue et aliénée par Antoine LIMOUSIN, père du dit Antoine.

Promesse de faire la collecte des tailles de Mansle par Jacques DE ROMEFFORT, sergent et Pierre CHABOT, marchand à Raymond CAILLIER, Arnaud HERMANT, Jacques ? PREUDHOMME, François DECLAIREFEUILLE, Jean DELAGE et Légier BOT, laboureurs à bras, tous du bourg de Mansle le 31 mars 1628

Ferme de rentes du chapitre de l'église cathédrale St-Pierre d'Angoulême dans la châtellenie de Mansle par François HORSON, receveur du dit chapitre, de la ville d'Angoulême à Pierre GEOFFROY, marchand du bourg de Mansle le 4 avril 1628

Ferme de prés du chapitre de l'église cathédrale St-Pierre d'Angoulême dans la châtellenie de Mansle par François HORSON, receveur du dit chapitre, de la ville d'Angoulême à Pierre GIRAUD, marchand du bourg de Mansle le 4 avril 1628

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments du chapitre de l'église cathédrale St-Pierre d'Angoulême dans les quartiers de Fontclaireau, Monpaple et leurs enclaves par François HORSON, receveur du dit chapitre, de la ville d'Angoulême à Pierre COUSTE l'ainé, marchand du bourg de Mansle le 4 avril 1628

Vente d'une pièce de terre par François DELAN, sieur du Rocq, demeurant au bourg de Puyréaux à Pierre COUSTE l'aîné, marchand de Mansle le 18 avril 1628

Vente de la moitié d'une maison et jardin par Jean GOULMARD, fils d'Arnaud, laboureur à bras et Marie PERAUD, sa femme à Arnaud PERAUD, laboureur à bras, tous du bourg de Cellettes le 21 avril 1628

Sommation de rendre une charge de « beurre ou beuvre » par Jean MASSON le jeune, marchand de la ville d'Angoulême, en charge de Pierre DEXMIER, messager ordinaire d'Angoulême à Poitiers, à Mathieu HERAULD, marchand de Mansle le 4 mai 1628. Le dit HERAULD est dans la ville de Nantes et sera de retour sous huitaine d'après sa femme.

Sous-ferme des fruits, profits, revenus et émoluments de la petite dîme de Chateauregnaud par Antoine ROHERE, fermier et receveur de la seigneurie de Goué, y demeurant, faisant pour lui et Guillaume DUMOUCEAU, notaire et greffier de la châtellenie de Mansle à Jean SUDRAT, laboureur à bras du lieu noble de Chateauregnaud le 14 mai 1628

Sous-ferme de tous les fruits, profits, revenus et émoluments du pré de la seigneurie de Mansle par Pierre GIRAUD, marchand à Pierre COUSTE l'aîné, marchand le 20 mai 1628

Ferme de l'herbe et tonsure d'une pièce de pré par Pierre COUSTE l'aîné, marchand du bourg de Mansle à Pierre BERNARD le jeune, laboureur et Magdelon DUMOUSSEAU, clerc du village de Goué de Mansle le 28 mai 1628

Sous-ferme des dîmes de cherves, lin et agneaux du bourg de Fontclaireau par Gilles QUEROY, notaire du village de Monpaple et Pierre COUSTE l'aîné, marchand du bourg de Mansle, fermiers de François DE GRANGEVIEILLE, curé du dit lieu à Pierre LIMOUSIN dit Mouraud, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau le 28 mai 1628

Ferme d'une pièce de pré par Pierre COUSTE l'aîné, marchand et Marguerite LIMOUSIN, veuve de Jacques GEOFFROY, tanneur, du bourg de Mansle à Mathurin BRUNEAU, laboureur à bras du village du Temple de Maine de Boixe le 28 mai 1628

Ferme d'une pièce de pré par Pascal ROUSSIER, notaire du bourg de St-Groux à Raymond FAUCHEREAU, laboureur à bras du Maine de Boixe le 4 juin 1628

Déclaration d'une sentence au présidial d'Angoumois par DELAGLAYE, sergent royal en nom de Jean ROUSSIER et Jacques DE ROMMEFORT à Ester SEGUIN, mère de Jeanne COSSUT et de feu Simon COSSUT, le 12 juin 1628 (acte très peu lisible)

Ferme de la dîme de Fontclaireau par François DE GRANGEVIEILLE, père curé de Mansle, Pierre COUSTE l'aîné, marchand de Mansle et Gilles QUEROY, notaire du village de Monpaple à François VIOLLET, texier à toile, Louis DELOUSCHE, laboureur à bras, Jean COIRARD, fils de feu Pierre, texier à drap et Annet FILLON, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau le 18 juin 1628

Compte des fermes de la seigneurie de Goué entre François DELUZIGNAN, chevalier de l'ordre du roi, seigneur marquis de Lusignan, Gallapian, St-Severin et Goué, demeurant à Galapian en Agenais et Antoine ROHERE, fermier de la dite seigneurie le 20 juin 1628

Transaction entre Isaac COSSUT, sieur du Coulombier, veuf de Marie PREVERAUD, du bourg de Pougné, Jean GONNIN, sieur d'Esnord, du village d'Esnord de St-Ciers, Espérance PREVERAUD, femme de Jean OVY, sieur de Beaupré, du bout des Grand Ponts de Mansle et Catherine PREVERAUD, du bourg d'Aizet le 21 juin 1628. La transaction porte sur le testament de Marie PREVERAUD en faveur de Jozias POISSON d'une part et Espérance, Catherine et Isaac PREVERAUD, ses frère et sœurs, d'autre part.

Ferme d'une maison par Jean BRINET, laboureur à bras à Denis FOURNIER, laboureur, tous deux du bourg de Mansle le 25 juin 1628

Vente d'une pièce de vigne par Nicolas TRIGAUD, laboureur à bras à Héliot MASQUET, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 23 juillet 1628

Prise de possession du prieuré de St-Pierre de Chenommet par Antoine BONNET, diacre du diocèse de Paris le 31 juillet 1628

Opposition à la prise de possession du prieuré de St-Pierre de Chenommet par Jean TIXEUIL, juge sénéchal de la châtellenie de Mouton pour Simon GESMOND, pourvu du dit prieuré à Antoine BONNET, diacre du diocèse de Paris le 31 juillet 1628

Transaction sur procès entre Pierre OLLARD, laboureur à boeufs du village de Goué de Mansle d'une part et Jean OLLARD et Jean ROCHIER, syndics de Mansle et autres habitants de la dite paroisse, d'autre part le 27 août 1628

Quittance de 150 livres par Jean CHABELLARD, charpentier du village des Ecures de la Rochette à Jean BARIT, du bourg de Jauldes, fermier judiciaire de la seigneurie de Fayolle le 10 septembre 1628

Sommation de rapporter des contrats de vente par François TIFFON, sieur des Brousses, mari de Martine AUDOUIN à Jean AUDOUIN, sieur ? du Moulin Neuf le 12 septembre 1628. Les contrats de vente concernent les biens de défunte Angélique GREAU, femme du dit AUDOUIN.

Procuration par Ester GOULMARD, dame de la Côte, demeurant en la maison noble de Cellettes à Henri DULAUX, écuyer sieur de la Côte, Cellettes et Champniers le 27 septembre 1628. Le mandataire devra céder 4250 livres au sieur De Gros Boys, gendre du sieur de Meré.

Echange de lieux entre François COURAUD, laboureur à bœufs et Raymond FAUCHEREAU, laboureur à bras, tous deux du bourg de Maine de Boixe le 2 octobre 1628

Vente d'une pièce de pré par Jean RANGIER, fils de feu Sébastien, laboureur à bras et Marguerite RANGIER, sa femme à Sébastien BERNARD, laboureur à bras, tous du village de Monpaple de Mansle le 5 novembre 1628

Ferme d'une grange par Isaac SEGUIN, marchand boucher à François DELESCHALLE, boucher, tous deux du bourg de Mansle le 8 novembre 1628

Vente d'une portion de jardin par Jean BRUNEAU, fils de feu Jean, sochier du bourg de Courcôme à Charles BRUNEAU, laboureur à bras du bourg de Cellettes le 8 novembre 1628

Vente d'une pièce de terre par François GRANGEVIEILLE, père curé de Mansle à Toussaint SAOUL, père curé de St-Groux le 15 novembre 1628

Ferme de la pêcherie des eaux au dessus des moulins banaux de Mansle par Mathurin BLANCHARD, sieur ? Du Pont, demeurant en sa maison noble du Châtelars de St-Ciers à Jean ROUHAUD, charpentier du bourg de Mansle le 23 novembre 1628

Partage des biens de feu Etienne COSSEUIN entre Pierre COSSEUIN, laboureur à bras, François FAVEREAU, laboureur à bras et Jeanne COSSEUIN, sa femme, tous du bourg de Mansle le 3 décembre 1628. Pierre et Jeanne sont les enfants du dit Etienne

Vente d'une pièce de vigne par Pierre ROULLET, recouvreur de la Rochefoucauld à Daniel COUSTE, marchand du bourg de Mansle le 8 décembre 1628

Quittance de meubles et ustensiles par Jacques COUSTE l'aîné, laboureur à bras du bourg de la Chapelle, mari de Jacquette MESTAYER à Jeanne RAYMOND, sa nore, femme de Jacques COUSTE, le 22 décembre 1628. Les meubles étaient promis par le CM du 17 janvier 1624 de la dite RAYMOND et du dit COUSTE reçu par le notaire BARON.

Echange de lieux entre François DELESCHALLE, boucher du bourg de Mansle et Laurence PERAUD, sa femme d'une part et Arnaud PERAUD, laboureur à bras du bourg de Cellettes, d'autre part le 26 décembre 1628 (double)

Vente d'une pièce de vigne par Jean BIRE, fils de feu Jean, recouvreur du bourg de Puyréaux à Jean AUDOIN, fils de Jean, sargetier du bourg de Mansle le 28 décembre 1628

Vente d'une petite portion de jardin par Laurent AUGIER, tailleur d'habits et Christine COUSTE, sa femme à Jacques et Jean DE ROMMEFORT, frères et enfants de Jean DE ROMEFFORT, marchand tanneur, tous du bourg de Mansle le 14 mai 1629

Vente de 42 boisseaux de blé mesture par Antoine ROHERE, sieur du Cigne, demeurant au bourg de Mansle à Pierre GASQUET, tailleur de pierres du bourg de Charmé le premier janvier 1630

Cession de droits, noms, raisons et actions par François HUGON, laboureur à bœufs du bourg de Puyréaux et Marie CHADOUTAULT, sa femme à Michel CHADOUTAULT, fils de Michel, dit Gommin, du village de Monpaple, leur frère et beau-frère le 8 janvier 1630. Les droits constituent la dot de mariage de la dite Marie, fille de Michel et Michelle CHADOUTAUD

Donation de tous ses biens, meubles, acquêts, immeubles et conquêts par Martial BONNEAU, laboureur à bœufs du bourg de Lichères à Michel MASSONNEAU et Jeanne BONNEAU, sa femme, du village du Pont de Puygelier de Puyréaux le 24 janvier 1630

Echange de lieux entre Jacques AUDOUIN, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle et Antoine BERNARD, laboureur à bœufs du village de Chateauregnaud de St-Groux le 10 février 1630

Echange de lieux entre Jean AUGEREAU, laboureur à bras du village de Sehu de Luxé et François AIGRON, laboureur à bœufs du village des Loges de Luxé le 14 février 1630

Vente d'une pièce de terre par Aubert GUILLEBAUD, serrurier du bourg de Mansle à Pierre et Mathurin CHIROIN, laboureur à bœufs du village de l'Escaronnière de St-Groux, faisant pour eux et Pascal CHIROIN, leur frère le 20 février 1630

Cession d'un contrat d'obligation par Jean DE NUIZAT, sieur de Beauregard et Ambroise PERINAUD, sa femme de Puyréaux à Raymond BAILLET, sieur de Monthudot ?, demeurant en la ville de Bordeaux le 28 février 1630

Ferme de l'herbe et tonsure d'une pièce de pré par Esther SEGUIN, veuve de Siméon COSSUT à Pierre COUSTE l'aîné, marchand et Pierre LIMOUSIN, laboureur à bœufs, tous du bourg de Mansle le 3 mars 1630

Vente d'une pièce de terre par Jean FOURNIER, laboureur à bras du bourg de Mansle à François LAUZET, cordonnier de Mansle le 10 mars 1630

Vente d'une petite portion d'île par Daniel FERRAND, apothicaire à Antoine VIOLLET, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 19 mars 1630

Echange de lieux entre Jacques COSSEUIN, laboureur à bras et Héliot MASQUET, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 27 mars 1630

Vente des trois quarts d'une pièce de vigne par Héliot MASQUET, laboureur à bras à Antoine NOUVEAU, maçon, tous deux du bourg de Mansle le 27 mars 1630

Vente d'un banc et étal de mercier dans la halle de Montignac par Martin FAUGIERE, marchand du bourg de Montignac-Charente à Daniel COUSTE, marchand du bourg de Mansle le 4 avril 1630

Vente d'une pièce de terre par Jean CHADOUTAUD le jeune, fils de feu Micheau, laboureur à bras à François CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, tous les deux du village de Monpaple de Mansle le 7 avril 1630

Vente d'une pièce de terre en chenebaud par Pierre COSSEUIN, laboureur à bras à Denise GAUTIER, fille de feu Louis, tous deux du bourg de Mansle le 19 avril 1630

Ferme d'une maison par François LAUZET, cordonnier du bourg de Mansle à Antoine BARON, laboureur à bras du village de Chatearegnault le 21 avril 1630

Accord entre François VILLAIN, maître es arts, prieur du prieuré St-Jacques de la Terne, du bourg de Mansle, d'une part et Pierre GASQUET, maçon du bourg de Charmé et Antoine NOUVEAU, maçon de Mansle, d'autre part le 24 avril 1630. Les dits GASQUET et NOUVEAU devront rebâtir le dit prieuré

Vente d'une pièce de vigne par Emar BERNARD, laboureur à bras, mari de Jacquette LHERIAUD à François CHADOUTAUD, laboureur à boeufs, fils de feu Jean, dit Cousin, tous les deux du village de Monpaple de Mansle le 25 avril 1630

Accord entre Pierre LERMAT, laboureur à bras du bourg de Mansle, veuf de Jacquette COMBAUD et Jean COMBAUD, fils de feu Jean, laboureur à bras du bourg de Maine de Boixe faisant pour lui, Marie THOMAS ?, sa mère et Antoinette COMBAUD, sa soeur le 30 avril 1630. L'accord porte sur la succession de la dite Jacquette COMBAUD.

Echange de lieux entre Thomas PERAUD, tailleur d'habits et Antoine DENIS l'aîné, laboureur à bras, tous deux du bourg de Cellettes le 6 mai 1630

Vente d'une pièce de terre par Antoine DENIS l'aîné, laboureur à bras du bourg de Cellettes à Daniel FERRAND, apothicaire du bourg de Mansle le 6 mai 1630

Ferme de la quarte partie d'une maison par Mathurin BRUNEAU, laboureur à bras du village du Temple de Maine de Boixe à Charles BRUNEAU, laboureur à bras du bourg de Cellettes, son frère le 13 mai 1630

Vente d'une petite portion de terre par Mathurin BRUNEAU, laboureur à bras du village du Temple de Maine de Boixe à Charles BRUNEAU, laboureur à bras du bourg de Cellettes le 13 mai 1630

Vente des deux tierces parties d'une maison par Jean ACHALLÉ, serrurier, Marie ACHALLÉ, veuve de Pierre DELAGLAYE et Madeleine DELAVERGNE, fille de François DELAVERGNE et défunte Jeanne ACHALLÉ, tous du bourg de Mansle à Pierre DEVEZEAU dit Rossard, laboureur à bras de Mansle le 20 mai 1630. Les dits ACHALLÉ sont tous frère et sœurs.

Vente d'une pièce de terre par Antoine DENIS, fils de Raymond, laboureur à bras du bourg de Cellettes à Jacques GARNAUD, fils de feu Jean, laboureur à bras du bourg de Mansle le 20 mai 1630

Accord entre Jean LEGERON, fils de feu Roland et Catherine LEGERON, sa sœur, veuve d'Héliot DELAGE, tous deux du village de Goué de Mansle le 21 mai 1630. L'accord porte sur le partage des biens des parents des dits LEGERON.

Echange de lieux entre François LAUZET, cordonnier, d'une part et Etienne DELESCHALLE, boucher et Marie GREAU, sa femme, d'autre part, tous du bourg de Mansle Le 27 mai 1630

Vente d'une pièce de terre par Nicolas CHADOUTAUD, fils de Pascault, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle à Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle le 30 mai 1630

Ferme d'une pièce de pré par Magdelon DUMOUSSEAU, praticien du village de Gouhé, demeurant à Mansle à Jean GEOFFROY, maréchal de Mansle le 3 juin 1630

Marché entre Pierre TIFFON, laboureur à bœufs du village des Granges de Villognon et Jean OLLARD, tanneur du bourg de Mansle le 13 juin 1630. Le dit TIFFON vend 60 boisseaux de blé au dit OLLARD qui paiera au jour de Noël prochain.

Echange de lieux entre Jean CHADOUTAUD l'aîné, fils de feu Micheau, laboureur à bras et Jean CHADOUTAUD le jeune, fils du dit Michel, son frère, tous deux du village de Monpaple de Mansle le 16 juin 1630

Vente d'une pièce de terre par Jean MOSSION l'aîné, fils de Michel, du village de Goué de Mansle à Pierre BERNARD le jeune, laboureur à bœufs du dit village de Goué le 16 juin 1630

Echange de biens entre Pierre DE SAUNIERES, notaire de la Rochefoucauld, mari d'Anne OVY et Pierre CHOLLET, laboureur à bœufs du village de Puygelier de St-Ciers, mari de Jeanne GODINEAU le 26 juin 1630. Les biens appartiennent à leurs femmes respectives.

Ferme d'une maison par Suzanne BABIN, veuve de Jean TOUSCHARD, du bourg de Fouqueure à André BARRET, bourrier du bourg de Mansle le premier juillet 1630

Accord sur procès entre Jean OVY, sieur de Beaupré, demeurant au bout des grands ponts de Mansle d'une part et Abraham BRUMAUD et Catherine PREVERAUD, sa femme, du bourg de Mansle, d'autre part le 9 juillet 1630. L'acte porte sur les biens de Espérance PREVERAUD, femme du dit OVY et sœur germaine de la dite Catherine.

Donation de la somme de 400 livres tournois par Marguerite GEOFFROY, femme de Gilles QUEROY, notaire du village de Monpaple de Mansle à Jacques GEOFFROY, marchand du bourg de Mansle et Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle, tous deux frères, ses neveux le 29 juillet 1630

Partage du revenu de vignes entre François GRANGEVIEILLE, père curé de Mansle, Pierre et autre Pierre OVY, père et fils, tous trois du bourg de Mansle et Jean AUDOUIN, sieur du Moulineuf, demeurant au village de Villorioux de St-Groux, tous fermiers du revenu du costé et quartier de St-Groux le 3 août 1630

Vente d'une pièce de terre par Jean CHADOUTAUD le jeune, fils de feu Micheau, laboureur à bras à François CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, laboureur à bœufs, tous deux du village de Monpaple de Mansle le 4 août 1630

Vente d'une pièce de terre par François ROUHAUD, sieur de la Fontaine et Jacquette ROBIN, sa femme et Antoine ROBIN, sargetier du bourg de Mansle à Sébastien BERTHON, laboureur à bœufs du village de Terrebourg de St-Angeau le 11 août 1631

Vente d'une pièce de terre par Mathurin COURAUD, laboureur à bœufs du village du Temple à Maine de Boixe à Jean TOURBOREAU, notaire et praticien du bourg de Mansle le 11 août 1630

Ferme d'une maison par François LAUZET, cordonnier du bourg de Mansle à Antoine BARON, laboureur à bras du village de Chateauregnaud le 20 août 1630

Ferme de rentes et autres droits de fief par Martin DEMARTINEAU, écuyer sieur baron de Thuré, demeurant au bourg de Mansle, faisant pour lui et Samuel DEMARTINEAU, docteur à la faculté de théologie de Paris et chanoine de Notre Dame de Paris à Pierre BOUNICEAU, avocat en parlement, demeurant au bourg de Cellefrouin le 26 août 1630

Sous-ferme de la moitié de la sixte de la dîme du vin du quartier de Monpaple par Nicolas CHADOUTAUD, fils de Pascault, laboureur à bras à Jean CHADOUTAUD l'aîné, fils de feu Michel, laboureur à bœufs, tous deux du village de Monpaple de Mansle le 20 septembre 1630

Accord sur procès à propos de lieux entre Jacques DEROMEFFORT, sergent de la châtellenie de Mansle et Jean SANTEUIL, fils de feu Jean le 21 septembre 1630

Sous-ferme des fruits, profits, revenus et émoluments des dîmes et agriers de vin du prieuré de Cellettes par François TIFFON, sieur des Brousses, demeurant au village de Villorioux de St-Groux à Pierre DELESPINASSE, docteur en médecine de la ville de Verteuil le 27 septembre 1630

Cession de la prise de St-Vincent par Laurent MINIERE, François ROUMARD, François et Michel HUGON, ses détenteurs, tous du bourg de Puyréaux à Henriette DEPOND, de la maison noble de Cellettes le 29 septembre 1630

Sous-ferme des fruits, profits, revenus et émoluments du four à ban de Cellettes par Gilles PAJOTEAU, sergent de la principauté de Marcillac, demeurant au lieu noble de Cellettes à Pierre DELESPINASSE, docteur en médecine de la ville de Verteuil le 15 octobre 1630

Arrentement de deux mas de terre par Henri DULAUX, seigneur de Champniers en Périgord, le Chambon et Cellettes à François ROMMARD, laboureur à bœufs du bourg de Puyréaux le 15 octobre 1630

Accord entre Pierre CHABOT, marchand du bourg de Mansle, mari de Jeanne COURAUD et Philippe COURAUD, laboureur à bœufs du village du Temple de Maine de Boixe le 18 octobre 1630. Le dit COURAUD devra labourer et ensemencer les terres du dit CHABOT à Maine de Boixe.

Vente de dix seillons de terre par Pierre MARTINEAU, texier à toile et Catherine FAUCHEREAU, sa femme, Mery MARTINEAU, laboureur à bras et Jacquette FAUCHEREAU, sa femme à Antoine MARCHANT, jardinier du archidiacre d'Angoulême, tous de Cellettes le 27 octobre 1630

Ferme des droits de vin et breuvage au détail de la paroisse de Villognon par Louis ROSSIGNOL, sieur de la Combe, demeurant en la ville de la Rochefoucauld à Antoine BERLAN, notaire de Villognon le 28 octobre 1630

Ferme des droits de vingt quatrième de vin et breuvage du bourg de Cellettes par Louis ROSSIGNOL, sieur de la Combe, demeurant en la ville de la Rochefoucauld à François GLORIA, laboureur à bœufs de Cellettes le 28 octobre 1630

Vente des droits, noms, raisons et actions contre Antoine VIOLLET et Marie MARTIN, sa femme par Jacques GEOFFROY l'aîné, laboureur à bras à François DEVEZEAU le jeune, marchand, tous deux du bourg de Mansle le 4 novembre 1630

Sous-ferme des fruits, profits, revenus et émoluments des moulins à blé de la seigneurie de Luxé par Antoine ROHERE, sieur du Cigne, demeurant au bourg de Mansle à Jean PREVERAUD, sieur de la Folatière, de Luxé le 16 novembre 1630

Compte entre Samuel BRIAND, seigneur de Gouhé, avocat en parlement, demeurant au bourg de Mansle et Pierre BONNET, sieur de la Tranchée, du lieu d'Aigre le 22 novembre 1630. Le compte porte sur une enchère d'une maison issue de la succession de Grégoire BRIAND, sieur des Viviens ?, cousin germain du dit Samuel.

Ferme du revenu des dîmes et agriers de St-Groux par François GRANGEVIELLE, père curé de Mansle à François TIFFON, sieur des Brousse, du village de Villorioux de St-Groux le 24 décembre 1630

Echange de lieux entre François PENOT, notaire de la baronnie de Verteuil d'une part et Jean CHADOUTAUD le jeune, fils de feu Michel, et Jeanne CHEZEAU, sa femme, d'autre part le 27 décembre 1630

Sommation de recevoir la somme de 200 livres par Jean GIRAUD, marchand du bourg de Mansle à Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle le 30 décembre 1630

Vente de deux pièces de vigne par Jean FRAPPIER, laboureur à bras du bourg de St-Groux et Louise BERNARD, sa femme à François BERNARD, notaire du bourg de Fontclaireau le 14 janvier 1631

Vente d'une pièce de vigne en friche par Jean COMBAUD dit Le Mayne, laboureur à bras à Pierre GARNAUD, laboureur à bœufs, tous deux du bourg de Maine de Boixe le 21 janvier 1631

Vente des tous les droits, noms, raisons et actions dans la succession de Jean CHADOUTAUD par Jacques AUDOUIN, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle et Catherine CHADOUTAUD, sa femme et sœur du dit Jean à François et Sébastien CHADOUTAUD, frères, laboureurs à bœufs du village de Monpaple de Mansle le 24 janvier 1631

Vente d'une pièce de vigne par Jeanne YTHIER, veuve de Sébastien LIMOUSIN à Guillaume BERTHOUMÉ, laboureur à bœufs, tous du bourg de St-Groux le 3 février 1631

Prise de possession de la cure de Mansle par Guillaume BABRUNEAU, père du diocèse de Limoges le 3 février 1631

Echange de lieux entre Pierre DESAUNIERE, notaire de la Rochefoucauld, mari d'Anne OVY, d'une part et Pierre et Gilles CHOLLET, frères, du village du Pont de Puygelier, de St-Ciers, d'autre part le 5 février 1631

Echange de lieux entre Pierre OVY, sieur de la Combe, procureur fiscal de St-Fraigne et Luxé, demeurant au bout des Ponts de Mansle et Pierre DESAUNIERE, procureur postulant de la ville de la Rochefoucauld, mari d'Anne OVY le 5 février 1631

Ferme de la tierce partie de la dîme du côté et quartier de Monpaple et Fontclaireau par François GRANGEVIEILLE, père curé de St-Martin du Clocher, de présent à Mansle à Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle le 19 février 1631

Vente d'une pièce de jeune vigne par Jean OLLARD, tanneur et Marguerite ROULLET, sa femme à François COURAUD, laboureur à bœufs, tous du bourg de Mansle le 20 février 1631

Vente d'une pièce de terre par François GRANGEVIEILLE, père curé de St-Martin du Clocher, de présent à Mansle à Antoine ROERE, sieur de Cigne, demeurant à Mansle le 20 février 1631

Vente d'une pièce de terre par François GRANGEVIEILLE, père curé de St-Martin du Clocher, de présent à Mansle à Jean DUNEZAT ?, du lieu de Beauregard de Puyréaux le 20 février 1631

Vente de la moitié d'une pièce de terre et jardin par Jean LOTTE l'aîné dit La Ligne, laboureur à bœufs à Guillaume DUZAIS, laboureur à bras, tous deux du bourg de Cellettes le 26 février 1631

Vente d'une pièce de terre par Etienne COMBAUD, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle à François CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, du dit village de Monpaple le 2 mars 1631

Vente de tous leurs biens, domaines et héritages à St-Ciers par Pierre et Jean GIRAUD, frères, marchands du bourg de Mansle à François DEMAFFAYOU, sieur de l'Estang, demeurant au bourg de St-Ciers le 13 mars 1631

Vente de tous les meubles de défunts Georges COURAUD et Madeleine RAYMOND par Anne COURAUD, leur fille à François LAMBERT, marchand boucher du village du Temple de Maine de Boixe et le 13 mars 1631

Echange de lieux entre Jacques COSSEUIN, laboureur à bras et Tiphaine GAULTIER, sa femme, d'une part et Jacques MAUCAFFIN, laboureur à bras et Catherine COUSTE, sa femme, d'autre part, tous du bourg de Mansle le 17 mars 1631

Vente d'une pièce de terre de Jean et Madeleine DELAVERGNE, frères et enfants de défunt François DELAVERGNE à Antoine ROBIN, marchand sargetier, tous du bourg de Mansle le 18 mars 1631

Vente d'une pièce de vigne par François GELLINARD laboureur à bras du village du Tapis de Montignac-Charente et Jeanne COMBAUD, sa femme à Etienne COMBAUD, laboureur à bras du village du village de Monpaple de Mansle le 23 mars 1631

Vente d'une pièce de vigne par Antoinette PAPPOUNET, fille de feu Michel, du bourg de Luxé à Nicolas ROSSIGNOL, farinier du village de Bellavaud de Longré le premier avril 1631

Echange de lieux entre Antoinette PAPPOUNET, fille de feu Michel et Marie LEAU, veuve de Pierre PUYMIRAL, toutes deux du bourg de Luxé le premier avril 1631

Vente d'une pièce de vigne par Jeanne FORGERIT, veuve de Jean MAUCAFFIN à Jean MAUCAFFIN, laboureur à bras, fils du dit feu, tous deux du bourg de Mansle le 3 avril 1631

Vente d'une pièce de terre par Jean CHADOUTAUD le jeune, fils de feu Michel à François CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, tous deux du village de Monpaple le 3 avril 1631

Vente d'une pièce de terre par Daniel COUSTE, marchand du bourg de Mansle et Madeleine COSSUT, sa femme à François TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux le 5 avril 1631

Vente d'une pièce de terre par Pierre BRUN, laboureur à bœufs et Jean LOTTE l'aîné, dit Lavigne, laboureur, mari de Marguerite BRUN, tous deux du bourg de Cellettes à François TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux le 5 avril 1631

Echange de lieux entre Pierre COUSTE, l'aîné marchand et Jean LIMOUSIN, laboureur à bœufs , tous deux du bourg de Mansle le 13 avril 1631

Vente d'une pièce de vigne par Pierre DELAYE, notaire du bourg de Mansle et Andrée ROY, sa femme à Benjamin DEROMME, sieur du dit lieu, du bourg de Cellettes le 15 avril 1631

Vente d'une pièce de vigne par Philippe COURAUD, laboureur à bœufs du village du Temple de Maine de Boixe à Pierre CHABOT, marchand du bourg de Mansle le 22 avril 1631

Accord sur procès entre François TIFFON, du village de Villorioux de St-Groux et ! BAULDAIN, marchand du village du Fol.... de Linazay le 23 avril 1631 (acte déchiré)

Echange de lieux entre Antoine ROHERE, sieur du Cigne et Daniel COUSTE, marchand, mari de Madeleine COSSUT, tous deux du bourg de Mansle le 24 avril 1631

Vente de la sixième partie d'une pièce de pré par François COIRARD, fils de feu Me Jean, laboureur à bras du bourg de Fontclaireau à Gervais PENOT, laboureur à bras du bourg de Moutonneau le 25 avril 1631

Cession de la somme de 320 livres et dix fûts de pire par Gaston JOURNAUD, marchand du village des Brangeries de Villognon à François BERNARD, notaire du bourg de Fontclaireau le 26 avril 1631

Vente de deux petites pièces de pré par Simon SEGUIN, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle, mari de Marie GUINDON à Légier AUDOUIN, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle le 27 avril 1631

Vente d'une pièce de vigne par Mathurin COURAUD, laboureur à bœufs du village du Temple de Maine de Boixe à Pierre CHABOT, marchand de Mansle le 5 mai 1631

Vente d'une petite pièce de chenebaud par Pierre DELAGE, notaire du bourg de Mansle et Andrée ROY, sa femme à Antoine ROBIN, marchand sargetier de Mansle le 7 mai 1631

Bail d'une jument de poil rouge par Charles SAOUL, marchand drapier du bourg de Mansle à Louis MICHEAU, laboureur à bras du bourg de Villognon le 12 mai 1631

Accord sur le partage des biens de défunts Vincent et Pierre TINGAULD, entre Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle et François TINGAULD, laboureur à bras du bourg de Mouton, frère des dits TINGAULD le 17 mai 1631

Ferme d'une maison par Jacques COSSEUIN, laboureur à bras à Michel DELAGE, marchand ?, tous deux du bourg de Mansle le 19 mai 1631

Vente d'une pièce de terre en chenebaud par Charles FOURNIER, charpentier du bourg de Mansle à Jean CHADOUTAUD l'aîné, fils de feu Micheau, du village de Monpaple de Mansle le 20 mai 1631

Partage de deux pièces de jeune vigne entre Jean OLLARD, tanneur et Jean ROCHIER, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 14 juin 1631

Bail de métairie d'une pièce de terre par Isaac SEGUIN l'aîné, marchand boucher à Pierre THOMAS, fils de feu Joseph, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 19 juin 1631

Ferme d'une pièce de pré par Daniel FERRAND, apothicaire du bourg de Mansle à Louis LONGAT, laboureur à bœufs du village de Fayolle de Jauldes et Jean RAYMOND, laboureur à bœufs du village de Chez Renard de Jauldes le 19 juin 1631

Sous-ferme de la quarte partie des fruits, profits, revenus et émoluments du revenu du costé et quartier de Goué de la seigneurie de Mansle par Guy DUMOUSSEAU, fils de feu Guillaume, clerc du dit village de Goué à Jean HERAUD et Pascal MOSSION, fils de feu Jean, laboureurs à bras du village des Chegnes de Fontclaireau le 19 juin 1631

Ferme des fruits, revenus et émoluments de tous leurs biens, domaines et héritages de Tourriers par Louis PIGIER, laboureur à bœufs du dit bourg et Marie COMBAUD, sa femme à Mathurin AUGIER, laboureur à bœufs du dit bourg de Tourriers le 20 juin 1631

Sommation d'amasser les agriers par Antoine ROERE, sieur du Cigne, fermier de la seigneurie de Luxé et Sehu à Antoine ROY, aussi fermier du dit lieu le 23 juin 1631

Ferme des deux tiers d'une pièce de pré par Pierre ? OVY, demeurant au bout des grands Ponts de Mansle à Martin GAULTIER et Jacques JOLLY, fariniers des moulins banaux de Chateauregnaud en juin 1631 (acte déchiré)

Bail d'une jument borgne de poil gris par Charles SAOUL, marchand drapier du bourg de Mansle à Pierre TIFFON, laboureur à bœufs du village des Granges de Villognon le premier juillet 1631

Ferme d'une maison par Jean CONDAT, notaire de la Châtellenie de Chateauregnaud, demeurant au bourg de Mansle et Marie MARTIN, sa femme à Pierre MARIVAULD, chirurgien du bourg de Champniers le 18 juillet 1631

Vente d'une pièce de terre par François DELESCHALLE, marchand boucher à Antoine ROBIN, marchand sargetier, tous deux du bourg de Mansle le 23 juillet 1631

Ferme d'une pièce de pré par Antoine ROERE, sieur du Cigne, demeurant au bourg de Mansle à Laurent BONNEAU, procureur fiscal de la châtellenie de Mouton et Laurent ROUGIER, fils de feu Colin, laboureur à bœufs du village des Rougiers de Mouton le 27 juillet 1631

Procuration par Guillaume ROERE, cordonnier du bourg de Mansle à Antoine ROERE, sieur du Cigne, demeurant à Mansle le 19 août 1631. Le dit Antoine doit recevoir la somme de 240 livres tournois des mains d'Antoine DEBOISSONNADE, conseiller du roi, président et juge mag ? au siège royal d'Agen

Vente de quatre pièces de pré par Jean BERTUCAT, faisant pour Pierre et Jean BERTUCAT, ses enfants de feu Louise RAYMOND et Georges ROUGIER, mari de Jacquette BERTUCAT, du village du Pont de Puygelier de Puyréaux à François RIFFAUD, laboureur à bras du bourg de Juillé le 28 septembre 1631

Accord sur procès au siège présidial d'Angoumois entre Siméon MARTIN, notaire du bourg de Puyréaux et Pierre DELAGE, notaire du bourg de Mansle le 21 octobre 1631. Les parties s'en remettent à Jean PREVERAUD, sieur de la Piterne, avocat et juge sénéchal de Montignac-Charente.

Métairie de la métairie de Cellettes par Henri DULAUX, écuyer seigneur de Champniers, Cellettes, et le Chambon, demeurant à Cellettes à Jean TOUSCHET, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes, mari de Jeanne DIGNAC le 21 octobre 1631

Vente d'une pièce de terre par Pierre CHADOUTAUD dit Genest, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle à Jean LIMOUSIN, fils de feu Jacques, laboureur à bœufs du village de la Planche de Mansle le 20 novembre 1631

Echange de lieux entre Pierre et Jean SEGUIN, frères, laboureur à bœufs, maris de Jeanne et Michelle CHADOUTAUD d'une part et Pierre CHADOUTAUD dit le Genest, fils de feu Pierre, laboureur à bras, tous du village de Monpaple de Mansle le 20 novembre 1631

Vente d'une pièce de pré par François COURAULD, laboureur à bœufs du bourg de Maine de Boixe à François LAUZET, cordonnier du bourg de Mansle le 25 novembre 1631

Vente d'une pièce de terre par Pierre COSSEUIN, laboureur à bras à Jean DALLEBIN, sochier, tous deux du bourg de Mansle le 27 novembre 1631

Vente d'une pièce de vigne par Pierre DELAGE, notaire du bourg de Mansle et Andrée ROY, sa femme à Antoine ROBIN, marchand sargetier de Mansle le premier décembre 1631

Vente d'une portion de tannerie par Jean OLLARD, tanneur à Daniel COUSTE, marchand boucher, tous deux du bourg de Mansle le 16 décembre 1631

Partage des biens de défunt Michel FORGERIT entre Jean FORGERIT, laboureur à bras du village de Bercauzeau de Juillé, Jeanne FORGERIT, veuve de Jean MAUCAFFIN, du bourg de Mansle, ses frère et sœur, d'une part et Charles GALLAIS, du bourg de Fontenille et Jean MAIGNAN, laboureur du village de Robbe Gerbe de Salles, faisant pour Jeanne, Marie et Catherine FORGERIT, d'autre part le 27 décembre 1631. Jeanne, Marie et Catherine sont les nièces du défunt

Vente de 6 livres 5 sols de rente annuelle et perpétuelle par Octonien et Michel RANGIER, père et fils, laboureurs à bras du village de Monpaple de Mansle faisant pour Jean, autre Jean, Pierre et Madeleine RANGIER, enfants du dit Octonien et frères et sœur du dit Michel à François DE JULLIEN, écuyer sieur du Cauté, demeurant au lieu de la Gaignarderie le 7 janvier 1632

Vente d'une pièce de terre par Jean CAILLIER, laboureur à bras du bourg de Mansle à Daniel FERRAND, apothicaire de Mansle le 14 janvier 1632

Vente d'une pièce de vigne par Jacques et Noël DROUHAUD, frères, laboureur à bras du village de Villorioux de St-Groux à Pierre OVY l'aîné, sieur de la Combe, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 18 janvier 1632

Vente d'une pièce de vigne par Denis CORLIEU, laboureur à bras du bourg de Mansle et Laurence BERNARD, sa femme à François ROUHAUD, sieur de la Fontaine, demeurant à Mansle le 20 janvier 1632

Vente d'une pièce de terre par Pierre BRUN, René MORIN et Michelle BRUN, sa femme, fille du dit Pierre, tous du bourg de Cellettes à Jacques GARNAUD, laboureur à bras du bourg de Mansle le 20 janvier 1632

Echange de maisons entre Pierre LIMOUSIN, laboureur à bœufs et Jean CAILLIER, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 20 janvier 1632

Reconnaissance de la quarte partie de la somme de 1824 livres par Simon PREVERAUD, sieur de la Gaignarderie à Pascal PREVERAUD, sieur de la Brangerie et Jean PREVERAUD, sieur de la Folatière, du lieu de Chateauregnaud le 21 janvier 1632. La somme provient de la succession de Marguerite PREVERAUD, leur sœur, femme de Christophe DUPRE

Echange de froment entre René TIZON, écuyer, sieur de Boyrenet ?, demeurant au lieu de Mortefond de St-Front et Simon PREVERAUD, sieur de Gaignardrit, demeurant en la ville de Ruffec le 21 janvier 1632

Vente de froment et avoine par René TIZON, écuyer, sieur de Boyrenet ?, demeurant au lieu de Mortefond de St-Front à Pascal PREVERAUD, sieur de la Brangerie, demeurant au lieu de la Gaignarderie de Mansle le 21 janvier 1632

Vente d'une pièce de vigne par Légier CHAMPAIGNOLLE, laboureur à bras du village de Goué de Mansle à Jacques GEOFFROY, marchand hôtelier de Mansle le 22 janvier 1632

Echange de lieux entre Pierre ROUHET, farinier du pont du village de Puygelier de St-Ciers et Marie CHADOUTAUD, sa femme, d'une part et Jean SEGUIN, fils d'Antoine, laboureur à bœufs du village de Monpaple de lui, faisant pour lui et Pierre SEGUIN, son frère le 25 janvier 1632

Vente d'une pièce de terre par Pierre ROUHET, farinier du pont du village de Puygelier de St-Ciers et Marie CHADOUTAUD, sa femme et Denise ROUHET, veuve de Martin GIRAUDEAU du dit village de Puygelier à Jean et Pierre SEGUIN, enfants d'Antoine, du village de Monpaple de Mansle le 25 janvier 1632. Pierre SEGUIN est absent.

Vente d'une place et fourmougeau par Pierre ROUHET, farinier du village du pont de Puygelier de St-Ciers et Marie CHADOUTAUD, sa femme à Simon PENOT, laboureur à bras du village de Monpaple le 26 janvier 1632

Vente de tous leurs biens, domaines et héritages à Monpaple par Pierre ROUHET, farinier du village du pont de Puygelier de St-Ciers et Marie CHADOUTAUD, sa femme à Pierre et Jean SEGUIN, frères et enfants d'Antoine, laboureurs à bœufs du village de Monpaple de Mansle le 4 février 1632. Les biens appartiennent à la dite Marie.

Vente de tous leurs biens, domaines et héritages par Jacques RAMBAUD, sieur de la Croix et Françoise DUSOUCHET, sa femme, du village des Moussets? de Fontenille à Alexandre DUSOUCHET, écuyer sieur des Gentils, demeurant au lieu des Gentils de Mornac le 16 février 1632. Il s'agit des biens de Françoise DUSOUCHET.

Ferme d'une maison par Jean CHEZEAU, tanneur du village de la Planche de Mansle, faisant pour Pierre CHEZEAU, son frère à Jean DALBIN, sochier de Mansle le 22 février 1632

Vente de la quarte partie d'une grange par Jean LOTTE l'aîné dit La Ligne, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes et Marguerite BRUN, sa femme à Benjamin DEROME, du dit Cellettes et Jeanne BONNEAU, sa femme le 26 février 1632

Vente d'une pièce de terre par François TOURBOUREAU, fils de feu Martial, du bourg de Cellettes à Benjamin DEROME, sieur du dit Cellettes et Jeanne BONNEAU, sa femme le 26 février 1632

Vente d'une pièce de pré par Guillaume MASSIGNAT, sergent du duché de la Rochefoucauld, demeurant au village des Pradelières de Cellefrouin, mari de Marguerite DE LACHENAUD à Jean GIRAUD, marchand du bourg de Mansle le 6 mars 1632

Accord sur procès entre Jean JOBERT, laboureur à bras du bourg de Mansle, faisant pour lui et Jeanne JOBERT, sa femme, tous deux enfants de Bonaventure JOBERT, d'une part, Denis FOURNIER et Gillette JOBERT, sa femme, demeurant en la ville de Ruffec, François JOBERT, du bourg de Fontenille et Léonarde JOBERT, du bourg de St-Amant de Boixe, d'autre part le 8 mars 1632. François, Gillette et Léonarde JOBERT sont les enfants de défunts François JOBERT et Marie GUYMARD. Ceux-ci demandent de rendre compte aux dits Jean et Jeanne de la gestion de leurs biens par le dit Bonaventure.

Ferme de tous les fruits, profits, revenus et émoluments de la métairie de Villognon par Jean RAYMOND, écuyer sieur des Moullières, demeurant au bourg de Villognon à Fiacre et Nicolas MARTAGUET, frères et enfants de Nicolas, aussi du dit Villognon le 13 mars 1632

Vente d'une petite portion de vigne par François RANGIER, cardeur de laine du village de Monpaple de Mansle à Sébastien BERNARD, laboureur à bras du dit village de Monpaple le 9 avril 1632

Vente de deux pièces de terre par François VERGNAUD, laboureur à bras du bourg de Cellettes à Jean VERGNAUD, laboureur à bras de Cellettes, son frère le 10 avril 1632

Vente d'une pièce de vigne en friche et autres terres par Jean COSSEUIN, laboureur à bras du bourg de Mansle et Tiffaine GAULTIER, sa femme à Pierre COUSTE l'aîné, marchand de Mansle le 12 avril 1632

Vente d'une portion de chenebaud par Jean CAILLIER, laboureur à bras du bourg de Mansle à François CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, laboureur à bœufs du village de Monpaple le 12 avril 1632

Accord entre Etienne VERGNAUD, laboureur à bœufs du bourg de Bayers et Souveraine MASSONNET, femme de Jean BOISSOT, du village de Villorioux de St-Groux le 13 avril 1632. L'accord porte sur la succession de Catherine BOISSOT, veuve d'Antoine VERGNAUD. Sébastien ROUHIER, mari d'Antoinette VERGNAUD, Mathieu LHERIDAUD, mari de Michelle VERGNAUD, Pierre et Anne VERGNAUD, donataires de la dite BOISSOT demandent que le dit Etienne se désiste de certains lieux.

Sous-ferme des fruits, profits, revenus et émoluments de la seigneurie des Granges de Puygelier par Isaac MESTURAS, marchand du bourg de Mansle, fermier de la dite seigneurie à Michel MOSSION, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle le 23 avril 1632

Bail de borderie d'une maison par Jean PREVERAUD, sieur de la Follatière, demeurant au village de Chateauregnaud à Michel GIRAUDEAU, laboureur à bras du village de la Folatière le 25 avril 1632

Partage de la collecte des tailles de la paroisse de Fontclaireau entre Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des Grands Ponts de Mansle, faisant pour Michel CHADOUTAUD dit Fuzellier, Sébastien CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, du village de Monpaple de Mansle , Mathurin COIRARD, texier en drap du bourg de Fontclaireau et Hillairet SUREAU, laboureur à bœufs du village de la Sangle de Fontclaireau le 14 mai 1632

Accord entre Jean BRUNEAU, frère de Louis, laboureur à bras et Antoine DENIS, laboureur à bras, tous du bourg de Cellettes le 23 mai 1632. Le dit DENIS sera tenu de remplacer le dit BRUNEAU dans la collecte des tailles de la dite paroisse

Ferme de deux pièces de pré par Philippe ? COURAUD, du Temple de Boixe à Raymond FOUCHEREAU, laboureur à bras du Maine (de Boixe) le 26 mai 1632

Vente d'une pièce de pré par Légier BARON, laboureur à bras du village de Chateauregnaud à Jean PREVERAUD, sieur de la Folatière, demeurant au dit Chateauregnaud le 31 mai 1632

Vente de la tierce partie d'une pièce de pré par Philippe JOBERT, laboureur à bras du village de Chateauregnaud à Jean PREVERAUD, sieur de la Folatière, demeurant au dit Chateauregnaud le 31 mai 1632

Vente d'une pièce de terre par Jean ACHALLÉ du bourg de Mansle à Pierre GIRAUD, marchand de Mansle le 2 juin 1632

Ferme par Abraham BRUMAUD, sieur des Nouyers, demeurant au bourg de Mansle, sousfermier des rentes de la seigneurie de Fontclaireau à Jean SURAUD, laboureur à bœufs du village de la Sangle de Fontclaireau le 18 juin 1632 (écriture peu lisible)

Vente d'une petite portion de pré par Claud GALLANT, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle à Sébastien GALLANT, du dit village de Monpaple, son frère le 28 juin 1632

Cession de toutes les actions civiles et criminelles contre Jean AUDOUIN dit le Boys par Ozanne GOYAU, femme de Mathieu HERAUD, marchand du bourg de Mansle à François LAUZET, cordonnier de Mansle le 2 juillet 1632. Le dit AUDOUIN a commis des excès sur la dite GOYAU

Echange de lieux entre Pierre SEGUIN dit Vallot, laboureur à bœufs et Jean SEGUIN, fils de feu Antoine, faisant pour lui et Pierre SEGUIN, son frère, tous du village de Monpaple de Mansle le 4 juillet 1632

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments de la dîmerie des blés, grains, fèves et pois, cherves et lin de la commanderie du Temple de Maine de Boixe par Charles PARIS, sieur des Aubiers, en charge de frère Jacques DULIEGE, chevalier seigneur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem et grand trésorier du dit ordre, commandeur de Couldrie Molléon et le Fouilloux à Pierre CHABOT, marchand du bourg de Mansle le 5 juillet 1632

Vente de tous les biens, domaines et héritages de défunte Jeanne MICHON au bourg d'Aussac par Jean DELESCHALLE, marchand boucher du bourg de Mansle et Marthe DUPONT, sa femme et fille de la dite MICHON à Isaac MESNAGE, marchand du bourg de Bonneuil le 18 juillet 1632

Vente d'une pièce de terre par Pierre SEGUIN dit Vallot ?, laboureur à bœufs du village de Monpaple de Mansle à Pierre et Jean SEGUIN, enfants de feu Antoine, aussi du dit village de Monpaple le 8 août 1632. Le dit Pierre est absent.

Compte de peaux de moutons et d'agneaux entre Pierre LAURANT, marchand du bourg de Chenommet et François LIMOUSIN, marchand boucher du bourg de Mansle le 5 septembre 1632

Vente d'une maison couverte de pierres, son courtillage et quelques terres par Louis CHAUSSEPIED, laboureur à bras du bourg de Juillé et Marguerite ROBERT, sa femme à Antoine ROERE, sieur du Cigne, demeurant au bourg de Mansle le 5 septembre 1632

Vente d'une pièce de terre en chenebaud par Jacques ROBINET, laboureur à bras du village d'Echoisy de Cellettes, mari de Marie LAYDET à Pierre DELAGE, laboureur à bras du dit village le 5 septembre 1632

Inventaire des obligations cédées par Antoine ROERE, sieur du Cigne, mari de Marie ROUSSIER le 19 octobre 1632

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments du greffe de la principauté de Marcillac par Henri DULAUX, chevalier seigneur de Champniers, Chambon et Cellettes à Grégoire ANDRE, procureur postulant de la dite principauté, demeurant au bourg du dit lieu le 23 octobre 1632

Ferme du droit de vingt quatrième de vin et de breuvage de la paroisse de Cellettes par Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des Grands Ponts de Mansle à François GLORIA, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes le 30 octobre 1632

Cession de tous les actions et droits tant civils que criminels contre Sébastien MOUSSET du lieu de St-Groux et Antoine MAGNAN par Bonaventure ROUSSEAU, laboureur du village de Chateauregnaud de St-Groux à François ROUSSIER, tailleur d'habits du bourg de Mansle le 2 novembre 1632

Vente d'une pièce de pré par Marguerite BERNARD, veuve de Pierre BERNARD, du village de Goué de Mansle à Jean ROUSSIER, sieur de Larat, demeurant à Mansle le 22 novembre 1632

Vente d'une pièce de chenebaud par Jean NEGRIER, laboureur à bras du bourg de Maine de Boixe et Denise CATHINEAU, sa femme à Jacques GARNAUD, laboureur à bras du bourg de Mansle le 28 novembre 1632

Reconnaissance de la somme de 27 livres 10 sols tournois par Jean FILLON, fils de feu Jean, laboureur à bras à Mathurin et Jean COIRARD, frères et François VIOLLET, texier à toile, tous du bourg de Fontclaireau le 28 novembre 1632

Obligation de 42 livres tournois par Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des Grands Ponts de Mansle à Sébastien CHADOUTAUD, fils de feu Jean, dit Cousin, du village de Monpaple le 4 décembre 1632. Le dit LIMOUSIN devra garantir le dit CHADOUTAUD envers les héritiers de Daniel VILLAIN, chirurgien

Procuration en blanc par Martial DETHONAYDE, père ??? commendataire du prieuré de Saint-Gervais et Saint Philibert le 7 décembre 1632

Vente de l'état et office de notaire par Antoine ROERE, sieur du Cigne, demeurant au bourg de Mansle à Jean MOUROUX, praticien du villages des Trignats de Poursac le 9 décembre 1632

Vente d'une pièce de terre par Marguerite BRUN, veuve de Jean LOTTE dit La Ligne, demeurant au bourg de Cellettes à Jacques GARNAUD, laboureur à bras du bourg de Mansle le 9 décembre 1632

Bail de métairie de deux pièces de vigne par Isaac SEGUIN l'aîné, marchand boucher à François FAVEREAU ?, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 9 décembre 1632

Ferme de deux pièces de terre par Isaac SEGUIN l'aîné, marchand boucher du bourg de Mansle à Pierre AUDOIN, laboureur à bœufs du village de Puygelier Châtelars de Mansle le 13 janvier 1633

Vente d'une pièce de terre par Jean MARTIN dit Corporal, laboureur à bras à Jean ALLEBIN, charpentier, tous deux du bourg de Mansle le 17 janvier 1633

Vente d'une maison couverte de tuiles courbes et jardin par Jean DEROMMEFORT, boucher à Antoine ROBIN, marchand sargetier, tous deux du bourg de Mansle le 20 janvier 1633

Accord entre Légier BOT, laboureur à bras du village de Goué de Mansle et Madeleine MOSSION, sa femme et Jean ROUSSIER, sieur de Larat, demeurant au bourg de Mansle le 25 janvier 1633. Les dits BOT et MOSSION obligent une maison et des terres pour assurer le paiement de la somme de 99 livres due au dit ROUSSIER.

Echange de lieux entre Pierre SEGUIN, laboureur à bœufs, fils de feu Antoine, faisant pour lui et Jean SEGUIN, son frère, d'une part et François CHADOUTAUD, laboureur à bœufs, fils de feu Jean CHADOUTAUD, dit Cousin, d'autre part, tous du village de Monpaple de Mansle le 25 janvier 1633

Reconnaissance par Jean COMBAUD, laboureur à bras du bourg de Maine de Boixe, veuf de Françoise MAUCAFFIN à Jacques MAUCAFFIN, laboureur à bras du bourg de Mansle, frère de la dite Françoise le 6 février 1633. Le dit COMBAUD reconnaît avoir reçu les meubles promis par son contrat de mariage du 19 avril 1626 reçu par ROUSSIER.

Accord sur procès entre Jean MARIDAT marchand du bourg de Moutonneau et Sébastien RESNIER, de la paroisse de Mouton le premier mars 1633. Le dit MARIDAT promet de donner 14 livres au dit RESNIER

Accord sur procès entre Jean RAYMOND, fils de feu François, de St-Groux et André MOUROUX, fils de Giraud MOUROUX, du bourg de Juillé le premier mars 1633. Judic PRADE, veuve de François SAUVAGE, a cédé de 34 livres au dit RAYMOND contre le dit MOUROUX

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments du four banal de Mansle par Léonard DELAFORESTIE, chantre et chanoine prébendé en l'église cathédrale de St-Pierre d'Angoulême et Marc GUILLLAUMEAU, aussi chanoine prébendé de la dite église à Jacques DEROMMEFORT, tanneur du bourg de Mansle le 7 mars 1633. Le four dépend du chapitre d'Angoulême

Echange de terres entre Jacques AUDOUIN, laboureur à bœufs du village de Goué de Mansle et Jacques MAUCAFFIN, laboureur à bras de Mansle le 3 avril 1633

Vente de 24 règes de jeune vigne par Héliot MASQUET, laboureur à bras du bourg de Mouton, serviteur domestique de Laurent BONNEAU, procureur fiscal du dit lieu à Raymond MAIGNEN, laboureur à bras du bourg de St-Groux le 25 avril 1633

Accord sur procès entre Jean ROUSSIER, sieur de Larat, Jacques MARTIN, Marthe COSSUT, sa femme et Pierre BAULDOIN, sieur de la Peschion ?, leur gendre le 3 mai 1633. Une rencontre n'aurait pas eu lieu entre eux 8 jours auparavant, ce qui aurait conduit à la prise de corps du dit BAULDOIN

Vente de masures par Pierre MARTIN, praticien du bourg de Mansle à François GRANGEVIEILLE, père curé de St-Martin du Clocher le 12 mai 1633

Déclaration par Mathurin BLANCHARD, sieur du Pont et du Châtelars, demeurant en sa maison noble du Châtelars de St-Ciers au doyen chanoine chapitre de l'église cathédrale de St-Pierre d'Angoulême le 17 mai 1633. Suite à une plainte du chanoine, le dit BLANCHARD doit reconnaître les terres à droit de cens, rente noble directe seigneuriale et foncière du dit doyen.

Obligation de biens par Jacques FAUCHEREAU, laboureur à bras du village des Loges de Luxé et Andrée MAIGNEN, sa femme à Charles SAOUL, marchand drapier du bourg de Mansle le 29 mai 1633

Déclaration par Mathurin BLANCHARD, sieur du nom et du Châtelars, Sébastien, François et Nicolas GEOFFROY, laboureurs et Guillaume RABALLARS, tailleur d'habits, tous du village du Châtelars de St-Ciers au doyen chanoine chapitre de l'église cathédrale de St-Pierre d'Angoulême le 7 juin 1633. Suite à une plainte du chanoine, les déclarants reconnaissent des terres dépendant du prieuré et chapelle d'Esnord

Déclaration par Mathurin BLANCHARD, sieur du Pont et du Châtelars, Antoine TRILLARD, Bernard MARTIN, Guillaume ARNAUD, Bastien, François et Colas GEOFFROY, laboureurs du village du Châtelars sauf le dit MARTIN qui habite Esnord, le tout à St-Ciers au doyen chanoine chapitre de l'église cathédrale de St-Pierre d'Angoulême le 7 juin 1633 le 7 juin 1633. Suite à une plainte du chanoine, les déclarants reconnaissent des terres dépendant du prieuré et chapelle d'Esnord

Vente par Philippe GEOFFROY, laboureur à bras du bourg de St-Ciers et Françoise FAUGIERE, sa femme à Mathurin BLANCHARD, sieur du Pont et du Châtelars, demeurant en sa maison noble du Châtelars le 13 juin 1633

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments de la petite dîme de Chateauregnaud par François GUY, bailli et chanoine prébendé en l'église cathédrale St-Pierre d'Angoulême à Daniel BARON, notaire de Chateauregnaud le 14 juin 1633

Ferme de l'herbe et tonsure d'une pièce de pré par François LAUZET, cordonnier et Esther SEGUIN, sa femme à Antoine ROBIN, marchand sargier, tous de Mansle le 19 juin 1633

Accord entre Simon VEAU, laboureur à bras du village de Fenêtre de Tourriers, veuf de Catherine FOUILLADE, d'une part et Jean FOUILLADE, laboureur à bœufs du bourg de Maine de Boire et Isabeau BEAU, sa femme, d'autre part le 20 juin 1633. Isabeau est fille de défunts Jean VEAU et Léonarde GIRAUDEAU. L'accord porte sur la succession des dits VEAU et GIRAUDEAU

Accord sur procès entre François LAUZET, cordonnier, veuf de Catherine FOURNIER, d'une part et Pierre LIMOUSIN et Catherine LAUZET, sa femme, d'autre part, tous du bourg de Mansle le 27 juin 1633. Catherine LAUZET est la fille des dits LAUZET et FOURNIER. L'accord porte sur la succession de la dite FOURNIER.

Vente de tous leurs droits, noms, raisons mobiliers et immobiliers dans la succession d'Elisabeth DELAGE, femme d'Ambroise HONARD de Verteuil par Etienne DELESCHALLE, marchand boucher du bourg de Mansle et Marie GREAU, sa femme à Isaac SEGUIN le jeune, marchand boucher, tous du bourg de Mansle le 3 juillet 1633. Elisabeth DELAGE est la tante de Marie GREAU

Partage de biens entre François LAUZET, Charles FOURNIER, curateur à partage de François LAUZET, fils du dit François, Catherine LAUZET, femme de Pierre LIMOUSIN et fille de François père, tous du bourg de Mansle le 18 juillet 1633.

Vente de plusieurs pièces de terre par Légier BOT, laboureur à bras du village de Goué de Mansle et Madeleine MOSSION, sa femme à Jean ROUSSIER, sieur de Larat, demeurant au bourg de Mansle le 14 août 1633

Procuration en blanc par François GRANGEVIEILLE, père curé de St-Martin du Clocher et Guillaume BABRUNEAU, père vicaire perpétuel de St-Légier de Mansle le 21 août 1633. Les deux curés souhaitent échanger leur bénéfice.

Ferme du droit de vingt-quatrième de vin et autre breuvage de la paroisse de Fontclaireau par Guillaume TOUZELET, procureur au siège de l'élection d'Angoulême, à François BERNARD, notaire du bourg de Fontclaireau et Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des Grands Ponts de Mansle le 27 septembre 1663

Sommation par François ROUHAUD, sieur de la Fontaine à Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des Grands Ponts de Mansle et François BERNARD, notaire du bourg de Fontclaireau le 7 octobre 1633. Le dit ROUHAUD somme les dits LIMOUSIN et BERNARD de l'associer dans la ferme du droit d'impôt de quinze livres par tonneau de vin de Fontclaireau et du bout des Grand Ponts de Mansle

Cession de toutes ses actions tant civiles que criminelles contre Pierre ACHALLÉ, cordonnier par Denis CORLIEU, laboureur à bras à Jean AUDOIN, marchand sargier le 12 décembre 1633. Le dit ACHALLÉ aurait commis des excès sur le dit CORLIEU.

Bail d'une pièce de vigne par Pierre DELAGE, sergent à Jean GAIGNANT, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle Le 26 décembre 1633

Accord entre Jeanne DE VILLEMANDY, veuve de Samuel BONNET, du bourg de Tusson et Philippe LHERME, laboureur à bœufs du village d'Echoisy de Cellettes le 27 décembre 1633. La dite DE VILLEMANDY demande le paiement d'une rente sur des lieux vendus par son mari au dit LHERME

Sous-ferme du droit de vingt-quatrième de vin de la paroisse de Cellettes par François ROUHAUD, sieur de la Fontaine, demeurant au bourg de Mansle à Antoine DENIS, laboureur du bourg de Cellettes le 12 janvier 1634

Reconnaissance d'un cheptel par Légier BOT et Madeleine MOSSION, sa femme, du village de Goué de Mansle à Jean ROUSSIER, sieur de Larat, demeurant en la ville de Ruffec le 18 janvier 1634. Le cheptel est composé d'une jument de poil alezan et une poulaine à sa suite de huit mois.

Reconnaissance d'un cheptel par Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle à Jean COURAUD, laboureur à bœufs, tous deux du bourg de Mansle le premier février 1634. Le cheptel est composé de deux jeunes bœufs de poil pigeau et breschet. Les dits bœufs avaient été « exécutés » (saisis) sur le dit COURAUD par le dit GEOFFROY suite au défaut de paiement de 32 livres dues par le dit COURAUD.

Association dans la ferme du droit de quinze livres par tonneau de vin de la paroisse de Fontclaireau entre Antoine LIMOUSIN, marchand du bout des Grands Ponts de Mansle, François BERNARD, notaire du bourg de Fontclaireau et François ROUHAUD, sieur de la Fontaine le 7 mars 1634. Le dit ROUHAUD a obtenu une sentence du présidial contre les dits LIMOUSIN et BERNARD.

Echange de lieux entre François MENACHEAU, laboureur à bras du bourg de Xambes et Pierre LIMOUSIN, laboureur à bras du village de la Salle de Lichères et Marie DENIS, sa femme le 13 mars 1634

Vente d'une pièce de vigne par Pierre LIMOUSIN, laboureur à bras du village de la Salle de Lichères et Marie DENIS, sa femme à François MENACHEAU, laboureur à bras du bourg de Xambes le 13 mars 1634

Vente de quatre bœufs d'arrêt de poil pigeau et breschet, garnis de jougs et juillet par François MAIGNEN dit les Courantes, laboureur à bœufs du village de Luxé à Antoine ROY, praticien du bourg de Luxé, en nom de Jean DELESMERIE, écuyer sieur de la Terne et Echoisy, archidiacre de l'église cathédrale St-Pierre d'Angoulême le 20 mars 1634

Accord sur l'entérinement du testament de Philippe PREVERAUD entre Isaac PREVERAUD, apothicaire du bourg de Mansle et Abraham BRUMAUD, sieur des Nouhiers, faisant pour lui et Catherine PREVERAUD, sa femme, demeurant en la ville de Verteuil le 21 mars 1634. Isaac et Catherine PREVERAUD sont les enfants du dit Philippe et Suzanne FONDOISSON. Les autres enfants Abraham, Marie et Espérance PREVERAUD sont décédés.

Ferme du revenu, profit et émolument du prieuré St-Jacques de la Terne par Jean TOURBOREAU, procureur de Mansle, fondé de procuration de François VILLAIN, maître es arts de l'université de Paris, prieur du dit prieuré, demeurant rue St-Denis à Paris en la paroisse de St-Germain l'Auxerrois à Pierre OVY l'ainé, demeurant au bout des Grands Ponts de Mansle le 27 mars 1634

Cession de tous les noms, droits, raisons et actions dans la succession de Jean ROUGIER, fils de défunts Colin ROUGIER et Guillemette BORS? par Pierre SEGUIN, laboureur à bras du village de Monpaple de Mansle, mari de Marie GUINDON et Pierre SAULNIER, drapier? du village du Chênet de St-Ciers, mari de Marie ROUGIER à François BERNARD, notaire et praticien du bourg de Fontclaireau et Micheau LEGERON, laboureur à bras du village du Chesné? de Verteuil le 2 avril 1634

Bail de la métairie de la seigneurie des Granges par Hélie DECESCAULT, écuyer sieur du Breuil à Pierre PENOT et Jean SAOUL, laboureurs de la dite métairie et Catherine DELAGE et Agnès MASQUET, leurs femmes le 3 avril 1634

Vente des deux tierces parties d'une maison couverte de pierres par Pierre DENIS, laboureur à bras du bourg de Villejoubert et Jean DENIS, laboureur à bras du bourg de Xambes, son frère à Pierre MARCHAND, laboureur du bourg de Cellettes le 14 avril 1634

Cession de la moitié de tous les droits successifs de défunt Jean GRANGEVIEILLE par François GRANGEVIEILLE, curé de St-Martin du Clocher à Jean GRANGEVIEILLE l'aîné, marchand de St-Yrieix la Perche en Limousin le 28 avril 1634. Le défunt Jean GRANGEVIEILLE est neveu des parties.

Sous-ferme de la moitié des tous les biens, domaines et héritages de défunt Mathurin BIBAUD par Abraham BRUMAULD, sieur des Nouhiers, demeurant en la ville de Verteuil à François ROUHAUD, sieur de la Fontaine, demeurant au bourg de Mansle le 14 mai 1634

Partage des biens de défunte Jeanne AIGRON, femme de Philippe DELAROCHE, écuyer sieur de St-Aubin entre Jean DELAROCHE, écuyer, demeurant au château de Ciré en Aunis, Marie DELAROCHE, veuve de Jean TIFFON, sieur de la Routte, demeurant au bourg de Coulonges et Antoine ROERE, sieur du Cigne, cessionnaire d'Esther DELAROCHE, demeurant au bourg de Mansle le 20 mai 1634. Jean, Marie et Esther sont les enfants de la dite AIGRON.

Ratification d'une cession des noms, droits, raisons et actions dans la succession immobilière de défunt Jean ROUGIER, fils de feu Colin et Guillemette BORS ?, à François BERNARD, notaire du bourg de Fontclaireau et Michel LEGERON du village du Chesgne? de Verteuil par Marie ROUGIER, femme de Pierre SAULNIER, texier en toile du village du Chênet de St-Ciers le 24 mai 1634. Le dit SAULNIER est l'auteur de la cession et sa femme l'approuve.

Ferme de la tierce partie d'une maison par Jean RAYMOND dit Le Puy, fils de feu Jean à François RAYMOND, son frère, texier en toile, tous du bourg de St-Groux le 5 juin 1634

Ferme de la moitié de la tonsure et herbe d'une pièce pré par Antoine DENIS, laboureur à bras à François MOREAU, recouvreur, tous deux du bourg de Cellettes le 6 juin 1634

Vente de la moitié d'une pièce de terre en chaume par Marguerite BRUN, veuve de Jean LOTTE dit la Ligne à Pierre BUHERNE, laboureur à bras, tous du bourg de Cellettes le 8 juin 1634

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments appartenant au chapitre d'Angoulême à St-Groux par Léonard DELAFORESTI chanoine de l'église cathédrale St-Pierre d'Angoulême à François TIFFON, sieur des Brousses, du village de Villorioux de St-Groux le 16 juin 1634 (acte peu lisible)

Partage des eaux et pêcheries de la seigneurie de Mansle entre Pierre GEOFFROY, greffier de la châtellenie de Mansle et Pierre GIRAUD, marchand, tous deux du bourg de Mansle le 17 juin 1634

Sous-ferme du droit d'impôt de quinze livres par tonneau de vin du bourg de Villognon par Jean CAILLOT, sieur du Cheval Blanc, demeurant au bourg d'Aigre à Jean MARTAGUET, pêcheur du bourg de Villognon le 22 juin 1634

Partage de biens de feu René RAMBAUD et Jacques RAMBAUD, son fils d'Elisabeth BARON entre Pierre RAMBAUD, notaire et procureur fiscal de Fontenille, tuteur d'Antoine RAMBAUD, fils du dit feu et Elisabeth BARON et Antoine GIRAUDEAU, mari de Marie RAMBAUD, fille du dit René et feue Jeanne CONDAT, sa première femme, tous de Fontenille le 27 juin 1634

Sous-ferme des droits de dîme et agriers de blé, vin, fèves, pois et légumes, cherves, lin, agneaux et cochons du quartier de Puyréaux, Monpaple, Fontclaireau et Goué par Pierre GIRAUD, marchand du bourg de Mansle, fermier du revenu des costés et quartiers de Puyréaux, Monpaple et Goué à Antoine COSSEUIN et Antoine ROBIN, marchands de Mansle le 4 juillet 1634

Ferme du moulin à blé de la seigneurie de Puygelier sur le fleuve de Bonnieure par René GEOFFROY, écuyer sieur de Thillé, demeurant à la seigneurie de Puygelier à Jean COULLAUD, charpentier et farinier du moulin d'Esnord le 5 juillet 1634

Vente de certains biens, domaines et héritages situés au bourg de Xambes par Pierre LIMOUSIN, laboureur à bras du village de la Salle de Lichères et Marie DENIS, sa femme à Jean DENIS, laboureur à bras du bourg de Xambes le 16 juillet 1634

Procuration des habitants du village de Monpaple de Mansle à Jean RANGIER dit Gay et Pierre BERNARD dit Tentaine le 26 juillet 1634. Les dits RANGIER et BERNARD représenteront la paroisse dans une affaire qui les oppose aux habitants de Fontclaireau à propos du pacage de la prairie de Monpaple

Ferme de tous les biens, domaines et héritages acquis par décret de Barthélémy, Nicolas et Laurent RICARD par Pierre RAMBAUD, notaire et praticien du bourg de Fontenille à Pierre et François ROUGIER, frères, enfants de feu Barthélémy, du village de Rivière de Mouton le 14 août 1634

Bail d'une pièce de terre en jardin par Isaac SEGUIN l'aîné, marchand boucher à Denis CORLIEU, laboureur à bras, tous deux du bourg de Mansle le 27 août 1634

Ferme de tous les biens, domaines, héritages de défunts Jean GOULMARD et Jeanne BONNIN par Nollet JOBERT, mari de Madeleine GOULMARD et Jean GOULMARD, laboureurs à bœufs de St-Groux, leurs enfants à Jacques MARIDAT, drapier du village du Breuil de Vouharte le 8 septembre 1634. Les biens se situent au village du Breuil.

Ferme d'une maison par Pierre SEGUIN, chirurgien de Verteuil à Antoine ROBIN, marchand sargier du bourg de Mansle le 25 septembre 1634

Vente d'une pièce de terre par Amant REGNOLLEAU, maréchal du bourg de Luxé à Noël REGNOLLEAU, laboureur à bœuf du village de Sehu de Luxé le 30 octobre 1634

Ferme de tous ses biens, domaines et héritages au village du Sehu par Jeanne TOUZELLET, veuve d'André DEPERUT, du bourg de Puyréaux à Charles BRISSON, laboureur à bras du dit village de Sehu de Luxé le 10 novembre 1634

Sous-ferme de la moitié des droits de dîme et agriers de blé et autres grains, vin, cherves, lin, agneaux, cochons, noix et safran, fèves, pois et autres légumes du quartie de Fontclaireau, Monpaple et Goué par Pierre GIRAUD, marchand du bourg de Mansle, son fermier à Sébastien ROUHIER, marchand du bourg d'Aunac le 13 novembre 1634

Accord sur la reddition de compte de la réception des tailles de Fontclaireau entre Antoine LIMOUSIN, marchand, Jean COIRARD, fils de feu Denis, Pierre COIRARD, fils de feu Pierre, Jean CHADOUTAUD l'aîné, fils de feu Michel, Jean LERMAT et Pierre ROUGIER, fils de Gilles, tous collecteurs de taille de la dite paroisse, le 27 novembre 1634

Ferme des fruits, profits, revenus et émoluments de l'archiprieuré de St-Ciers par François DELAROCHEFOUCAULD, prieur de Crescé ?, étant de présent à Bayers à Pierre MAISTRE, sieur de la Combe, notaire royal de St-Ciers le 4 décembre 1634

Ferme des toutes ses terres labourables et vignes de Cellettes par François ROUSSEAU, fils de feu, laboureur à bras du bourg de Mansle à Antoine DENIS, laboureur à bras du bourg de Cellettes le 26 décembre 1634

Ferme de 4 pièces de pré en l'île de Moutonneau par Pierre PENOT, laboureur à bœufs du bourg de Cellettes à Jean POINFOUX, sieur de la Mare, de Verteuil le 20 mai 1665

Annulation de ferme par Jean GUILLAUD, sieur de la Vergne, juge assesseur civil et criminel de police de la ville de Ruffec et Marie LECLERC, son épouse, séparée quant aux biens à Guillaume BOUYER, procureur fiscal du Grand et Petit Madieu, demeurant à St-Claud le 8 mars 1697. La ferme porte sur la maison de Mouchedune